

# 15 L'Oise à la fin de la Grande Guerre

Après quatre années de combats sur son sol, le département de l'Oise sort exsangue du premier conflit mondial. Il compte plus de 10 000 victimes militaires et plus de 500 victimes civiles.

Sur ses 701 communes, 263 ont été atteintes par le bombardement ou l'incendie. 102 d'entre elles sont complètement détruites ; les 161 autres ont subi des dévastations plus ou moins graves atteignant jusqu'à 95% des immeubles existant avant la guerre.

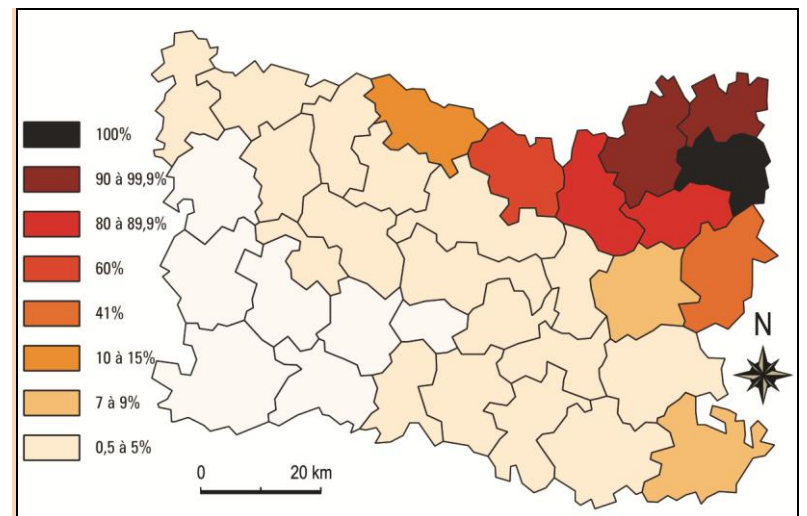
L'essentiel des destructions inventoriées se situe dans les arrondissements de Clermont et de Compiègne. Dans ce dernier, sur les 27.000 habitations existantes d'avant guerre, 10 000 sont endommagées et 8 000 détruites. Dans le seul canton de Ribécourt (18 communes), la destruction des maisons d'habitations atteint 100% pour 8 communes, 80 à 95% pour 7 communes et 80% pour les communes restantes. Toutes les églises sont atteintes dont 10 seulement sont réparables. A Noyon même, sur 1.800 maisons, 855 sont entièrement détruites, 416 réparables et 429 plus ou moins endommagées.

S'ouvre alors la longue période de la reconstruction dans l'Oise dévastée.



▲ A peine libéré, Noyon reçoit, le 8 septembre 1918, la visite de Georges Clemenceau et du général Humbert, accompagnés du sénateur - maire Ernest Noël et du préfet de l'Oise Edmond Fabre (coll SHASN).

Ce panneau sculpté du monument aux morts de Noyon, œuvre d'Emile Pinchon, rappelle l'état de dévastation de la ville à sa libération (cl. JYB) ►



▲ Part des destructions dans l'Oise par canton à la fin du conflit (carto JYB).

« Le nombre des habitations complètement détruites est de 10.086 ; celui des maisons partiellement détruites est de 9.732. A ces chiffres, il faut ajouter : 62 écoles, 40 mairies, 61 églises, 25 édifices publics et 32 usines anéantis ; et 86 écoles, 63 mairies, 82 églises, 36 édifices publics et 46 usines gravement endommagés mais réparables (...)

[La tâche à accomplir] comporte, en effet, non seulement la reconstruction des immeubles détruits et la réparation de ceux qui ont été plus ou moins endommagés, mais aussi l'enlèvement des engins laissés au sol, la destruction des projectiles non explosés, la réinstallation des habitants, la fourniture d'abris provisoires à ceux d'entre-eux dont les maisons ont été détruites, la reconstitution du sol bouleversé par les travaux de défense et le bombardement, sur une étendue de 165.000 hectares, le remembrement de propriétés, la remise en culture des terres, la reconstitution du cheptel (bétail et matériel), la réparation ou le remplacement du matériel commercial et industriel, la constitution de stocks de marchandises et de matières premières, la réorganisation des services publics, etc., etc., en un mot tout ce qui est nécessaire à la remise en état de nos régions dévastées et à la reprise de la vie sociale et économique du pays (...)

Discours de Paul Preytral, préfet de l'Oise, le 7 juillet 1919.

